

Décision

Générale

colonial

Décision n° 934 nommant le médecin lieutenant-colonel Helfft, chef du service de santé.

n° 934

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1948

Date de publication
15 septembre 1948

Date du numéro
30 septembre 1948

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le Journal officiel de la République française n° 174 du 25 juillet 1948

Vu la décision n° 29962/T. C./P. O. 2 du 16 juillet 1948

Vu les nécessités du service,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Le médecin lieutenant-colonel Helfft (Jacques), désigné pour servir « hors cadres » en Côte française des Somalis, débarqué à Djibouti le 10 septembre 1948, est nommé chef du service de santé, en remplacement du médecin commandant Thévenin, rapatrié. Art. 2. — La présente décision, qui aura effet pour compter du 10 septembre 1948, sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Signé : LIURETTE.